

AGIR ENSEMBLE CONTRE LES MÉGOTS DANS L'ESPACE PUBLIC



RENCONTRES EUROPÉENNES

25 novembre 2021



ORDRE DU JOUR

- 1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA FILIÈRE REP PRODUITS DE TABAC**
- 2. PRÉSENTATION D'ALCOME ET DE SES ACTIONS EN COURS**



**1. OBJECTIFS DE LA
FILIÈRE REP
PRODUITS DE TABAC**

ORIGINE DE LA REP TABAC

**DIRECTIVE EUROPÉENNE
SUR LES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE**
MISE EN PLACE LE 5 JANVIER 2023 A MAXIMA



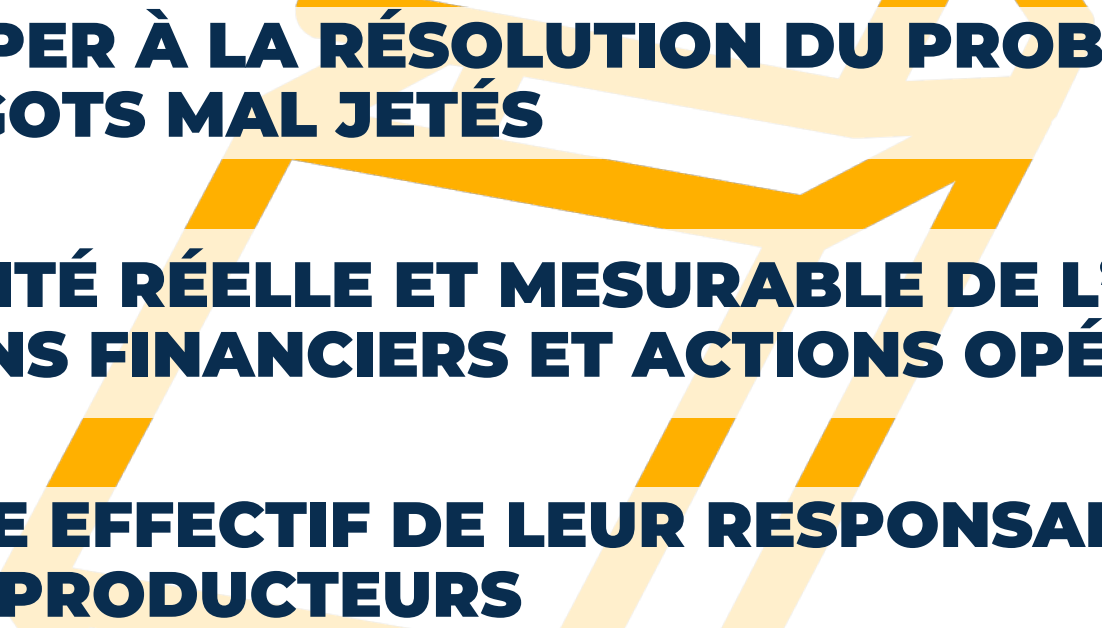
**LOI ANTI-GASPILLAGE
ÉCONOMIE CIRCULAIRE (AGEC)**
MISE EN PLACE AU 1^{ER} JANVIER 2021



**VOLONTÉ POLITIQUE
TRÈS FORTE DE LA FRANCE**



OBJECTIFS DES FABRICANTS POUR LA REP TABAC

- 
- 1 PARTICIPER À LA RÉOLUTION DU PROBLÈME DES MÉGOTS MAL JETÉS**
 - 2 EFFICACITÉ RÉELLE ET MESURABLE DE L'ÉCO-ORGANISME (SOUTIENS FINANCIERS ET ACTIONS OPÉRATIONNELLES)**
 - 3 EXERCICE EFFECTIF DE LEUR RESPONSABILITÉ PAR LES PRODUCTEURS**

QUE SERAIT UNE « BONNE » FILIÈRE REP TABAC ?

INCERTITUDES RESTANTES À DATE : peu de connaissance sur les mégots (gestion et coûts), nouveau type de REP « salubrité publique » sans modèle existant



OBJECTIF : réduire de manière significative la présence des mégots au sol à un coût maîtrisé



ÉTABLIR DES RESPONSABILITÉS COLLECTIVES :

- principales : fabricants (organiser et financer) ET fumeurs (faire le bon geste)
- autres : collectivités locales, buralistes, associations et pouvoirs publics



MEILLEUR RAPPORT COÛT/EFFICACITÉ : identifier rapidement des coûts de référence permettant d'atteindre les objectifs



DES COÛTS AYANT DU SENS pour une gestion optimisée et efficace des mégots de cigarettes :

- coûts structurellement corrélés à la quantité de mégots à nettoyer/collecter
- prise en compte uniquement des coûts liés à la responsabilité des producteurs



2. PRÉSENTATION D'ALCOME ET DES ACTIONS EN COURS

PRÉSENTATION D'ALCOME

- **SAS** au capital de 100.000 euros située au 88, avenue des Ternes - 75017 Paris
- **ACTIONNAIRES** : environ 90% des produits soumis à écocontribution
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION** :



- British American Tobacco France
- JT International France
- Philip Morris France
- Société Nationale d'Exploitation Industrielle des Tabacs et Allumettes
- Association des Fournisseurs de Tabac à Fumer
Fédération des Fabricants de Cigares
- Confédération des Buralistes
- **CENSEUR D'ÉTAT** : Mme C. Montalcino
- **PRÉSIDENT** : Jérôme Duffieux
- **DIRECTRICE GÉNÉRALE** : Marie-Noëlle Duval
- **ÉQUIPE** : 6-7 personnes d'ici mi-2022



ALCOME, PREMIER ÉCO-ORGANISME DU NETTOIEMENT

OBJECTIFS



CONTRIBUER AUX **COÛTS DE NETTOIEMENT** GÉNÉRÉS PAR LA PRÉSENCE DE MÉGOTS DANS L'ESPACE PUBLIC



RÉDUIRE LA PRÉSENCE DE MÉGOTS DANS LES ESPACES PUBLICS PAR DES **ACTIONS DE PRÉVENTION** :
- 20% en 3 ans, - 35% en 5 ans, - 40% en 6 ans

MOYENS



FOURNITURE DE CENDRIERS DE RUE ET CENDRIERS DE POCHE



ENLÈVEMENT DES MÉGOTS MASSIFIÉS À HAUTEUR DE 100 KG



FINANCEMENT DES OPÉRATIONS DE NETTOIEMENT SELON UN BARÈME EN €/HABITANT

UN CONTRAT ENGAGEANT LES DEUX PARTIES

LA COLLECTIVITÉ

- ✓ **Établit un état des lieux** des mégots dans l'espace public et des dispositifs spécifiques déjà en place
- ✓ **Met en œuvre un plan de communication** en utilisant les outils mis à sa disposition par Alcome, ses propres outils ou ceux de ses partenaires éventuels sur ce sujet dans leur territoire.
- ✓ **Met en place des mesures spécifiques dans son règlement de police municipale** et applique des mesures répressives.
- ✓ **Assure le vidage des cendriers**
 - Dans le cadre de ses opérations de nettoyage et/ou collecte des corbeilles de rue
 - Ou dans le cadre d'une collecte dédiée organisée en interne ou avec un prestataire local.
- ✓ **Remet à Alcome un bilan communal annuel** sur sa politique de réduction des mégots dans l'espace public.

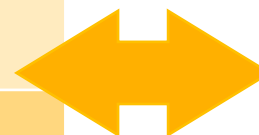
ALCOME

- ✓ **Finance la part du nettoyage relative aux mégots** dans le cadre d'un barème défini par les pouvoirs publics dans le cahier des charges d'agrément (€/habitant selon le type de milieu).
- ✓ **Met à disposition des collectivités gratuitement des cendriers choisis** parmi une gamme prédéfinie (cendriers de poche et cendriers/éteignoirs de rue, avec des règles quantitatives dans la limite des stocks disponibles).
- ✓ **Met à disposition des collectivités une boîte à outils de communications** en format téléchargeable (l'édition et la diffusion sont prises en charge par la collectivité)
- ✓ **Assure l'enlèvement gratuit par unité de 100 kg** des mégots collectés sélectivement.
- ✓ **Prend en charge les coûts de valorisation** des mégots collectés sélectivement

SOUTIEN FINANCIER AUX COMMUNES

BARÈME NETTOIEMENT – CAHIER DES CHARGES

URBAIN DENSE : communes de plus de 50 000 habitants*	2,08 € / hab.
URBAIN : communes de 5 000 à 50 000 habitants*	1,08 € / hab.
RURAL : communes de moins de 50 000 habitants*	0,50 € / hab.
TOURISTIQUE : communes urbaines ou rurales avec l'un de ces critères : <ul style="list-style-type: none"> ▪ plus d'1,5 lit touristique par habitant ▪ plus de 50% de résidences secondaires ▪ au moins 10 commerces pour 1000 habitants 	1,58 € / hab.



COMMUNES

Engagements prévus par les contrats-types :

- recensement des hotspots
- réduction des hotspots
- nettoyage des mégots
- sensibilisation des fumeurs
- règlements de police

**VERSEMENT
ÉCHELONNÉ
ENTRE LES
COMMUNES
EN N+1
AU TITRE DE
L'ANNÉE N**

*permanents

« Facteur multiplicatif » de 0,5 en 2021 et de 0,75 en 2022

ACTION EN COURS :

**LA CONTRACTUALISATION SUR
LE PORTAIL ALCOME**

LES ÉTAPES CLÉS DE LA CONTRACTUALISATION AVEC ALCOME **POUR LES COMMUNES**

1.

FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET LA DÉLIBÉRATION

La délibération exécutoire autorise le pouvoir adjudicateur à signer le contrat

La délégation de signature, si le Maire/Président n'est pas signataire, autorise la signature

2.

SIGNATURE DES CONTRATS SUR LE PORTAIL

Toute signature doit être dématérialisée via le portail Alcome.

Le téléversement du contrat signé permet d'arrêter la date à partir de laquelle les soutiens financiers s'appliqueront - si les délais de l'étape 3 sont respectés

3.

FOURNIR L'ÉTAT DES LIEUX DE LA COLLECTIVITÉ

Etats des lieux fournis dans le cadre d'annexes au contrat de la collectivité.

La collectivité dispose de 3 mois après signature pour faire ce travail.

4.

VERSEMENT DES SOUTIENS FINANCIERS EN UNE FOIS

Sur présentation des éléments demandés dans le rapport annuel de la collectivité.

CALENDRIER



Portail et Contrats

Depuis 2021 : Début des signatures de contrats opérationnelle pour les communes sur le portail dédié
<https://portail.alcome.eco/>

Mi-décembre :
 Pour les groupements de communes

Janvier 2022 : Pour les CHR et buralistes

Février 2022 : Pour les autres personnes publiques en charge des espaces naturels

Services ALCOME

Fourniture des premiers outils de communication

Cendriers de poche disponibles sur commande des collectivités, dans la limite des stocks disponibles

Cendriers de rue disponibles sur commande et après accord d'Alcome

Début des enlèvements des mégots collectés sélectivement

Pour les collectivités qui choisissent cette option

ACTION EN COURS :

**LA STRUCTURATION DU COMITÉ
DES PARTIES PRENANTES**

COMPOSITION DU COMITÉ PARTIES PRENANTES

4 collèges, 12 membres et des personnes qualifiées

Collège des Producteurs	Collège des Opérateurs	Collège des Collectivités	Collège des Associations
<ul style="list-style-type: none"> • République Technologies Internationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Confédération des métiers de l'Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Association des Maires de France (AMF) 	<ul style="list-style-type: none"> • Surfrider
<ul style="list-style-type: none"> • Dean et Simmons France 	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération des entreprises d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> • Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU) 	<ul style="list-style-type: none"> • Association nationale de défense des consommateurs et usagers (CLCV)
<ul style="list-style-type: none"> • Scandinavian Tobacco 	<ul style="list-style-type: none"> • Assogem 	<ul style="list-style-type: none"> • Association Nationale des élus des territoires touristiques (ANETT) 	<ul style="list-style-type: none"> • France Nature Environnement (FNE)

Personne qualifiée : **Confédération des buralistes**

ACTION EN COURS :

**LES ÉTUDES A MENER PAR
ALCOME**

ZOOM SUR L'ÉTUDE GISEMENT



OBJECTIF

Déterminer le nombre de mégots abandonnés illégalement dans les différents types d'espaces publics pour une année de référence.



PILOTAGE

ALCOME/ADEME/AMF :

- Concertation en cours de finalisation sur le cahier des charges initial
- Lancement de l'étude dans les semaines à venir



ENJEUX

- ✓ Donnée importante pour l'évaluation de l'atteinte des objectifs d'Alcome
- ✓ Donnée essentielle pour déterminer l'évolution des soutiens financiers et des mesures d'accompagnements

LIVRABLES ATTENDUS

- ✓ Méthodologie **à présenter au comité des parties prenantes puis DGPR**
- ✓ Rapport sur les profils de consommation des fumeurs selon une typologie de lieux de consommation
- ✓ Mesure du comportement des fumeurs concernant leurs mégots dans les différents lieux et de la présence observée de mégots jetés au sol.
- ✓ Tableur des données quantitatives

ZOOM SUR L'ÉTUDE SUR LES COÛTS DE NETTOIEMENT



OBJECTIF

Disposer d'éléments rationnels, concertés et objectivables, conformes à la directive européenne sur les déchets pour servir de support aux financements apportés aux communes et groupements.



PILOTAGE

ALCOME/ADEME/AMF :

- Concertation en cours sur le cahier des charges initial
- Lancement de l'étude dans les semaines à venir

ENJEUX

- ✓ Disposer de chiffres suffisamment robustes pour objectiver les coûts de nettoyage
- ✓ Disposer d'éléments factuels permettant de recueillir un consensus sur le sujet

LIVRABLES ATTENDUS

- ✓ Méthodologie d'évaluation des coûts de référence des opérations de propreté et analyse des enjeux opérationnels et techniques de chacune des opérations de nettoyage pour déterminer la bonne modalité d'allocation des coûts de référence des opérations aux différents déchets sauvages, et donc notamment aux mégots
- ✓ Evaluation des coûts de référence sur la base de données terrain et/ou d'une modélisation des coûts optimisés.

PROGRAMME DE TRAVAIL D'ÉTUDES ET R&D



- **GISEMENT DES MÉGOTS AU SOL**
Détermination de l'année de référence et de la méthodologie d'évaluation des atteintes des objectifs de la REP
- **NETTOIEMENT DES MÉGOTS**
Établissement des coûts optimisés/de référence pour les communes
- **SENSIBILISATION ET TRAVAUX COMPORTEMENTAUX**
Comprendre les leviers efficaces d'action sur les fumeurs
- **COLLECTE ET TRAITEMENT DES MÉGOTS (IMPACT ENVIRONNEMENTAL)**
Appréhender les leviers d'amélioration des modalités de gestion des mégots en aval

2% DES ÉCO-CONTRIBUTIONS

SYNTHÈSE : PRIORITÉS D'ALCOME EN 2021-2022

- 1. CONSTRUCTION ET DÉPLOIEMENT DES CONTRATS/CONVENTIONS**
et processus de contractualisation (producteurs, communes, autres personnes publiques, personnes privées)
- 2. STRUCTURATION D'ALCOME :** organisation interne, recrutements , comités requis par le Code de l'environnement (dont comité des parties prenantes)
- 3. LANCEMENT** des études techniques (coûts et gisements)
- 4. CONCEPTION ET LANCEMENT DU SYSTÈME INFORMATIQUE** (notamment pour la gestion des contrats avec les communes)
- 5. SENSIBILISATION :** initialisation des outils et supports, préparation d'un programme de mise à disposition de cendriers de poche, campagne nationale de sensibilisation (sous réserve)





ALCOME
L'éco-organisme pour la réduction
des mégots dans l'espace public